



MENSUEL DE LA CVR

Nomination :

Par décret n°100/016 du 1er juillet 2020 portant octroi des distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux de la République, le Président de la République, SE Evariste Ndayishimiye, Grand Chancelier des Ordres Nationaux, a élevé dans l'Ordre de Mérite du Travail, Ambassadeur Pierre-Claver Ndayicariye, dans la classe de Commandeur, à Titre Exceptionnel.



Une fosse commune d'août 1988 près de cet arbre à Burenge, commune Marangara (Photo: CVR)

Dans ce numéro :

Editorial	1
La CVR a tenu sa promesse	1
La maison de Chanel Barekebasabe à Mutobo	2
Ngozi: la vérité comme fondement d'un avenir meilleur	3
Marangara: des fosses communes près des habitations	4

EDITORIAL

SPECIAL—JUN 2020

Une famille heureuse d'obtenir une nouvelle habitation. Promesse tenue. Il était impensable que le couple Barekebasabe continue de vivre au-dessus d'une fosse commune. Cela s'est passé à Mutobo en avril 2020 dans la commune Giheta.

Les fosses communes au Burundi sont une triste réalité qui va au-delà de la région du Kirimiro. Dans toutes les provinces du Burundi, il en a été cité 4.163, dont la plupart datent de 1972.

Mais, même après 1972, d'autres tragédies, comme celle de Ntega et Marangara en août 1988 ont occasionné des tueries dont les victimes ont été enterrés dans des fosses communes. La CVR en a découvert encore début juin 2020 à Burenge dans la commune de Marangara. Une vingtaine de 20 victimes

Burenge rappelle la vallée de Nyambeho où, suite aux fouilles opérées par la Commission Vérité et Réconciliation en mai 2020, des familles des victimes de la crise de 1972 réclament l'enterrement en dignité de leurs, comme Nibigira Longin, cet habitant de Bwoga, actuellement sexagénaire, qui reste inconsolable 48 ans après le drame.

A Nyambeho, comme à Mutobo, l'ampleur des tueries de mai-juillet 1972 est manifestée notamment par une fosse commune de Mutobo identifiée comme numéro 2 par la CVR, d'où il a été excavé 565 victimes.

La CVR n'a pas été mise sur pied pour servir de tribunal ou de cadre de vengeance des uns sur les autres. C'est ce que rappelle ce numéro spécial.

Pierre Claver NDAYICARIYE

LA CVR A TENU SA PROMESSE

Un couple dont la maison familiale a été construite sur une fosse commune à la colline Mutobo, commune Giheta, province Gitega a obtenu le soutien de la CVR. La famille a bénéficié d'une nouvelle maison afin de quitter la précédente et ainsi faciliter les fouilles de la fosse commune. Les membres de la famille ont manifesté la joie de vivre dans une nouvelle maison, selon la promesse leur faite par le Président de la CVR.

La maison se trouve sur l'axe Gitega-Ngozi, à 2 km du site de Mashitsi où la CVR avait également fouillé, quelques jours avant, 4 fosses communes des victimes de 1972. La localité de Mutobo se trouve entre la commune de Bugendana et le centre de négoce dit Masanganzira situé dans la zone rurale de Gitega.

La cérémonie de rétrocession de cette maison a vu la participation de divers responsables des institutions administratives et religieuses, des forces de défense et de sécurité ainsi que de la population provenant de différentes localités du pays.

Dans son mot de circonstance, l'Ambassadeur Pierre Claver Ndayicariye, Président de la CVR, a expliqué que Mutobo est un cas très particulier car la première fosse commune se trouve sous une maison d'habitation. Le propriétaire de cette maison ne savait pas que cet endroit abrite une fosse commune des victimes de 1972. Ainsi, « nous avons fait des fouilles de vérification avec la population. La deuxième fosse commune abritait une toilette. Ceux qui ont construit ce lieu d'aisance n'étaient pas au courant de la présence de cette fosse commune.

Certaines de nos sources ont déclaré avoir vu des véhicules déchargeant les morts à cet endroit. À ce moment, ils étaient cachés, certains sur les arbres, d'autres couchés dans un buisson ».

Le Président de la CVR a rappelé les mots de la sagesse des Burundais qui invitent à l'entente mutuelle: « nous avons alors approché cette famille et lui avons expliqué qu'elle ne pouvait pas continuer à vivre au-dessus la fosse commune. Heureusement, elle nous a compris et nous avons décidé de lui construire une nouvelle maison. Cette maison est déjà terminée, la famille y passera la première nuit aujourd'hui », a conclu avait un air de satisfaction, l'Ambassadeur Ndayicariye. Aujourd'hui la famille Barekebasabe est fière de sa nouvelle maison.

Wily Ntakarurimana

LA MAISON DE CHANEL BAREKEBASABE À MUTOBO



En haut à gauche : L'ancienne maison construite à Mutobo sur une fosse commune dans la propriété de Chanel Barekebasabe

En haut à droite : La population venue voir la nouvelle maison de Chanel construite en 5 jours par la CVR

En bas à gauche : Le Président, Amb. Pierre Claver Ndayicariye fait le tour de la propriété

En bas à droite : Amb. Pierre Claver Ndayicariye remet les clés de la maison à son nouvel acquéreur Chanel Barekebasabe

La nouvelle maison de Chanel a quatre chambres et un salon. Elle est construite sur une surface de 6 m sur 8 m et recouverte de tôles galvanisées, a réjoui Barekebasabe Chanel, désormais propriétaire qui remercie la CVR d'avoir tenu son engagement.

«Ndahimbawe rwose kuko ntibanyangaje, Barundi. Twarunvikanye, ivyo yanyemereye aranshikirije. Mbere numva noshima rwose nkishimiriza». C'est le sentiment de joie exprimé par le nouvel acquéreur devant les caméras des médias qui avaient répondu en masse à cet événement. Chanel se dit satisfait du travail mené par la CVR et de lui avoir construit une maison comme convenu.

«Aha papa yahaguze hakiri mw'ishamba, tukaba twaje kuhaba inyuma y'imyaka nk'ine habaye intambara yo mu mwaka wo 1993 », avait déclaré Barekebasabe Chanel, pour expliquer les circonstances dans lesquelles il a été amené à y ériger sa maison. Il s'expliquait, le 21 avril 2020, le jour de l'ouverture du chantier de la CVR à la colline Mutobo. Cette famille ne savait pas qu'elle vivait au-dessus des morts.

Selon Pierre Claver Ndayicariye, la CVR a voulu montrer qu'elle est au service de tous les Burundais. Il a souligné que la maison a été construite pendant un temps record: 5 jours. C'est ce qu'il appelle l'un des miracles de Dieu.

Willy Ntakarutimana

NGOZI: LA VÉRITÉ COMME FONDEMENT D'UN AVENIR MEILLEUR

(Reportages)-

La Commission Vérité et Réconciliation a ouvert un chantier sur la colline de Burenge des victimes des la crise de Ntega Marangara de 1988. L'administration et les familles des victimes de cette crise saluent l'œuvre de la CVR dans la recherche de la vérité au service de la réconciliation.

Tout près du centre de santé de Murehe et en face de l'église des témoins de Jéhovah. C'est là où a été construit le chantier de la CVR, non loin d'une fosse commune. C'est au centre de négoce de Burenge vers le centre Marangara dans la province de Ngozi qu'a eu lieu l'activité.

Des chants religieux et des cantiques en mémoire des victimes ont été animés en attendant le début des cérémonies et l'arrivée des invités. Entretemps, une équipe des Commissaires et Cadres de la CVR s'organisait déjà pour que les cérémonies se déroulent bien. La fosse commune était déjà ouverte et les ouvriers s'étaient préparés au travail.

Des habitants de différentes localités de la com-

mune de Marangara sont venus participer à la cérémonie et témoigner sur ce qu'ils savent de l'histoire de cette fosse commune.

Dans son mot de bienvenue, l'Administrateur de la commune de Marangara, Emmanuel Ntaconsanze, a souligné que l'endroit a été découvert lors des travaux de terrassement d'un terrain pour la construction d'une salle de réunion dans cette localité.

« Cette activité se faisait dans le but de développer la commune. Mais, après être tombé sur les os, nous n'avons pas pu continuer. Nous nous sommes empressés d'informer l'administration provinciale et la CVR afin qu'ils puissent prendre des décisions sur cette fosse commune », a précisé Ntaconsanze.

La crise d'août 1988 a éclaté lorsque j'étais à Kiremba, ma commune natale, plus précisément dans la zone Gakere, a dit Albert Nduwimana, le Gouverneur de la province de Ngozi.

« J'ai vu des gens arrêtés et j'ai fui dans une forêt à travers les ruisseaux. J'ai passé la nuit sur un arbre jusqu'à 4

heures du matin », affirme Nduwimana.

Selon lui, personne ne se souvient de cette forêt parce qu'elle a déjà disparu. « Par contre, vous voyez vous-même que les hommes sont inoubliables. Pour vous dire que les droits de l'homme ne se limitent pas à un seul jour, un an ou seulement 5 ans », explique le gouverneur de la province de Ngozi.

« Il y a des gens dont on se souvient même si on ne les a pas vus! Pour vous dire qu'il n'y a aucune raison politique, religieuse ou associative, à déstabiliser les droits de l'homme! », a conclu Nduwimana.

Les fosses communes, preuve d'un crime

Parmi les 300 fosses communes rapportées à la CVR en province de Ngozi, plus de 60 sont signalées dans la commune Marangara dont plus de 6 sur la même colline de Burenge, a souligné le Révérend Ninziza Clément Noé, Vice-président de la CVR dans son discours de circonstance.

Selon lui, les fosses communes sont un signe évident qui explique la perversité et auxquels les hommes se réfèrent lors-

qu'ils enquêtent.

Il a ajouté que de nombreuses mémoires blessées dans le pays ignorent la disparition des membres de leurs familles. Et, une des solutions à cette question serait de savoir par où eut lieu cette disparition.

Il a demandé aux personnes présentes, qui peuvent témoigner de ces événements de 1988, de se confier à la CVR afin de pouvoir apporter leur contribution aux enquêtes menées par la Commission.

Il a exhorté les citoyens à avoir une vision positive, avec des yeux d'espoir afin que les Burundais puissent avoir un avenir meilleur.

« Certains des enfants qui passent sur cette route ne savent pas ce qui s'est passé en 1988. Il serait alors bon pour eux de connaître l'histoire de leur colline, zone ou commune d'origine; c'est le seul moyen de faire barrière à une telle situation dans notre pays, de préparer un avenir meilleur, fondé sur des bases solides et sur la vérité », a conclu le Vice-président de la CVR.

Willy Ntakarutimana

MARANGARA: DES FOSSES COMMUNES PRES DES HABITATIONS

Marangara, Reportage (CVR)-

Au début du mois de juin 2020, la CVR a lancé l'excavation d'une fosse commune sur la colline Burenge dans la commune de Marangara, en province de Ngozi. Bien que la population ait apprécié ce travail, elle a indiqué que, compte tenu du nombre de fosses communes disséminées dans toute la commune, la Commission a encore du pain sur la planche. En effet, la crise de Ntega-Marangara a laissé derrière elle des victimes et des survivants, ainsi que des fosses communes. Certaines de ces fosses se trouvent près des habitations des familles.

Burenge est un centre commercial de la commune Marangara. Ses activités sont florissantes du jour en jour. Ce qui justifie l'affluence de la population. Certains citoyens viennent pour la main-d'œuvre, d'autres pour des loisirs ou des soins de santé, d'autres encore y viennent pour étancher la soif dans des cabarets situés tout au long de la route. Nous sommes sur l'axe dit « Vumbi-Marangara » qui conduit vers Burenge. Vumbi est une localité de la province Kirundo, tandis que le centre de Marangara est situé dans la province de Ngozi. Ledit centre est situé à 2 km de la paroisse de Murehe et à 4 km de la colline de Gisekuro.

"La paix et la sécurité sont garanties dans toute la commune mais les fosses y sont toujours signalées", a confirmé Emmanuel Ntaconsanze, l'administrateur communal, le jour de l'ouverture du site de Burenge par la CVR, le 2 juin 2020.

Le seul objet permettant l'indication de ce site est un arbre appelé en langue locale "igitongati", planté en 1988 par les familles des victimes pour la mémoire. La fosse commune a été découverte deux semaines avant le site lors du terrassement d'un terrain pour la construction d'une salle de réunion, comme l'a rapporté l'administrateur Ntaconsanze.

Le 16 août 1988, au lendemain de la fête de l'Assomption de la Vierge Marie, célébrée habituellement au niveau national au sanctuaire marial de Mugeru dans la province Gitega, ce fut une journée étrange pour la population de la commune Marangara et surtout celle résidant sur les collines de Ruramba, Burenge, Ndiuwe, Kigufi, Nyanza et Kigoma.

Des témoins qui se sont confiés à la CVR disent avoir vu 3 véhicules blindés, 7 camions militaires surnommés "mafumafu" transportant des soldats et un hélicoptère sillonnant la commune. Ces véhicules ont d'abord traversé Bu-



Des membres de la CVR à la recherche des restes humains de Burenge en commune Marangara (Photo: CVR)



Des restes humains exhumés de la fosse commune de Burenge près de l'arbre « igitongati » (Photo: CVR)

rengue pour se garer au centre de Marangara.

Selon ces témoins, d'innocentes personnes allaient souvent contempler ces voitures au bureau communal. D'autres avaient le plaisir de voir un avion hélicoptère dans les nuages.

Le carnage a commencé le 18 août 1988. "Ceux qui ne connaissent pas le rôle d'un véhicule blindé sont tous morts criblés de balles sur le coup. Ceux qui ne connaissaient pas le rôle d'un hélicoptère pendant la guerre ont tous été abattus par des fusils montés sur cet hélicoptère", ont déclaré ces témoins.

Et après, poursuivent ces témoins, « nous avons finalement compris qu'un tel avion ou un véhicule blindé ne sont pas des bijoux. Ensuite, les soldats ont commencé à aller de

maison en maison pour tuer des gens. La plupart de la population ont été tués à l'aide des baïonnettes ou par balles après que les victimes eurent tenté de fuir. Ceux qui n'ont pas réussi à fuir au Rwanda ou dans les buissons n'ont pas eu la chance de résister à cette attaque féroce et impitoyable des soldats burundais sous le régime de l'époque. D'autres ont été massacrés chez eux, sur les routes ou lors de cérémonies sous le faible regard des membres de leur famille ».

Les personnes interrogées par la CVR affirment avoir vu l'administrateur communal de l'époque à bord de cet hélicoptère. « C'est en effet lui qui avait choisi les personnes qui devaient être tuées et celles qui devaient rester en vie », disent-elles. La fosse commune de Burenge contient des victimes qui ont péri des trois manières précitées. Lors des fouilles, la CVR a exhumé les restes d'ossements de 20 personnes dont 9 crânes, des vêtements, une ceinture, 4 clés cellulaires et 2 paires de chaussures. Tous sont conservés au bureau communal de Marangara.

Cependant, les causes de cette crise de 1988 sont différemment interprétées par les interlocuteurs de la Commission. Certains disent que ce sont des militaires qui sont venus venger les « tutsi » tués dans la commune Ntega en province Kirundo par les « hutu » après avoir découvert, chez un certain militaire à la retraite, connu sous le nom de Révérier, une liste des hutu à tuer. Les hutu auraient alors fait allusion aux événements de 1972 et ont été les premiers à s'attaquer et à tuer leurs voisins tutsi.

D'autres disent plutôt ce que ce sont les « hutu » qui ont été massacrés par les militaires sur ordre du Président Buyoya. Celui-ci aurait voulu balayer un mouvement rebelle « hutu » en gestation, formé au Rwanda par un certain Gahutu Rémy. Mais il existe d'autres personnes qui affirment ne pas connaître les raisons de l'éclatement de la crise de Ntega-Marangara.

« La vérité libère et les victimes et les présumés auteurs. La vérité libère surtout les innocents plus les générations présentes et futures esclaves de la globalisation »,